



INFORMATIONS MUNICIPALES

LA BOUILLADISSE

EMPLOIS SAISONNIERS ETE 2018

La Municipalité recrute 21 jeunes (Filles et Garçons)

CONDITIONS :

- Etre en **résidence principale** dans la commune
- Avoir **16 ans** le 1^{er} Juillet 2018 et **au plus 18 ans** dans l'année

LES EQUIPES DE TRAVAIL SONT ORGANISEES PAR QUINZAINE

Du 02 au 13 juillet (garçons uniquement) - **Du 16 au 27 juillet** - **Du 30 juillet au 10 août** -
Du 13 au 24 août :

3 postes par période (travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments, manutention, peinture)

Du 09 au 20 juillet :

1 poste à la Crèche (entretien des locaux)

1 poste à la Médiathèque (classement, manutention)

Du 20 août au 31 août :

7 postes dans les écoles (entretien des classes et du matériel)

Horaire : 35 heures par semaine (sauf semaine du 15/08) - **Salaire :** SMIC

Ne pourront être admis au tirage au sort que les dossiers complets à la date de la clôture des inscriptions.
Les dossiers arrivés après cette date ne pourront pas être pris en compte.

CANDIDATURES :

Elles seront reçues entre le **14 mai 2018** et le **14 juin 2018** au Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie – **Mme BAGNIS** (aucune inscription par téléphone), et **OBLIGATOIREMENT** accompagnées des pièces suivantes:

- Une demande avec le choix de la période souhaitée
- Une autorisation des parents avec l'adresse précise
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Un certificat médical d'aptitude au travail
- Copie de la Carte Vitale du candidat ou de l'attestation de droits à l'assurance maladie
- Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité du candidat
- Un numéro de téléphone fixe ou portable
- **R.I.B. du compte du compte du candidat (acceptant les virements bancaires)**

Les embauches seront décidées, après **TIRAGE AU SORT** (si nécessaire), en présence des intéressé(e)s ou d'un membre de leur famille le :

MERCREDI 20 JUIN 2018 à 16 heures en MAIRIE



Vu le Maire,

André JULLIEN